

L'Hôtel de la Clape à Narbonne Plage : un établissement ayant un fort dynamisme environnemental

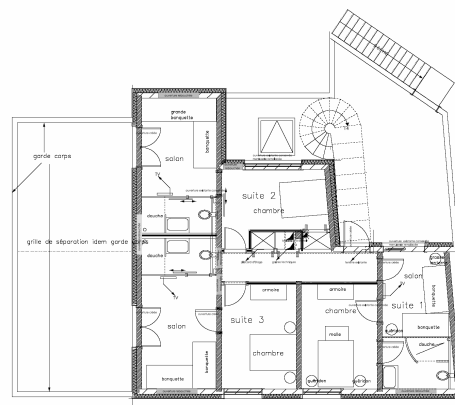
Réhabilitation basse consommation d'énergie & chauffe eau solaire



Inscrits dans une démarche d'amélioration de la performance environnementale de leur établissement, les propriétaires ont fait le choix d'installer un chauffe eau solaire pour produire l'eau chaude sanitaire des 24 chambres et 6 suites de l'hôtel et ont entrepris la rénovation d'un des bâtiments de l'hôtel selon le niveau de performance basse consommation d'énergie. Cette fiche technique présente les principaux indicateurs techniques et économiques relatifs aux choix effectués.

La fin des travaux est prévue au printemps 2010.

« Cette volonté de contrôle de notre impact sur l'environnement, dont la maîtrise de notre consommation d'énergie, est ancrée depuis la reprise de l'établissement familial en 1999. Cette démarche n'est qu'une étape parmi celles déjà en cours et celles d'un avenir proche. Ce n'est pas une mode, c'est un état d'esprit, une prise de conscience » Nicolas Comte



Architecte :

Mariette FONTAINE
11100 Narbonne

Maître d'ouvrage :

Nicolas COMTE
Hôtel de la Clape
11100 Narbonne Plage

Bureau d'études :

ETB
Raymond BACQUE
11100 Narbonne

Installateur Chauffe-eau solaire :

Pascal SARRIO
11100 Narbonne

CHIFFRES CLES

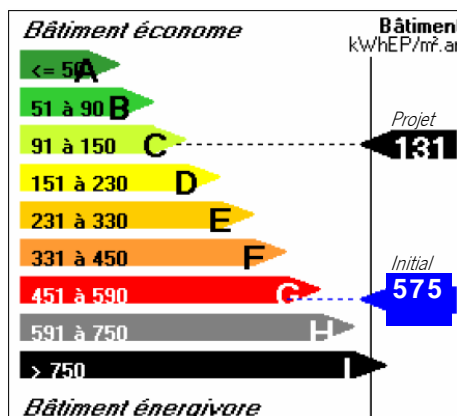
Surface hors œuvre nette (SHON)	190 m ²
Surface habitable (SH)	170 m ²
Nombre de chambres	6 suites
Coût prévisionnel réhabilitation	1316 € HT/m ² SHON
Coût total	250 000 € HT
<i>dont solaire thermique (aides non déduites)</i>	<i>24 323 € HT</i>

SUBVENTION

ADEME	Solaire thermique (investissement) : 2077 €
REGION LR	Solaire thermique (investissement) : 2077 €
Une aide de 80 euros/m ² SHON va être sollicitée via l'appel à projet régional Bâtiments Basse Consommation d'Énergie « EFFINERGIE » porté par l'ADEME et la Région LR	

CARACTERISTIQUES THERMIQUES

	Projet	Etat initial	Référence RT2005	Gain sur état initial	Gain sur référence
Ubat (W/m ² .K)	0.494	2.089	0.680	76.35%	27.31%
Cep (kWh _{ep} /m ² .an)	130.74	575.48	326.41	77.28%	59.95%



Pour un bâtiment tertiaire en rénovation, le niveau de performance BBC est atteint dès lors que les consommations prévisionnelles (Cep) sont inférieures de 40% aux consommations du bâtiment de référence de la RT2005.

Les lois Grenelle apportent une obligation de travaux d'amélioration thermique pour les bâtiments existants à partir de 2012, avec un délai de 8 ans pour réaliser ces travaux. L'objectif est de réduire de 38% les consommations d'énergie pour les bâtiments d'ici 2020.

ENVELOPPE THERMIQUE

	Composition	Coefficient U [W/(m ² .K)]
Structure/isolation	<ul style="list-style-type: none"> Mur extérieur : Brique creuse 27.5cm + Isolation par l'extérieur Polystyrène exp. 15cm ($\lambda=0.040$) Cloison sur circulation: placo + 8cm laine de verre. Coefficient linéique structurel 0.070 W/m.°C Mur intérieur sur SdB : Agglo creux 20cm + doublissimo (80+10) ($\lambda=0.032$) 	U = 0.224 U = 0.522 U = 0.324
Plancher bas	Dalle sur locaux chauffés	
Toiture terrasse	Dalle béton 12cm + 12cm mousse polyuréthane TMS	U = 0.189
Vitrages	<ul style="list-style-type: none"> Menuiseries PVC, double vitrage 4/16/4 + argon Menuiseries Alu à rupture de pont thermique, double vitrage 4/16/4 + argon 	Uw = 1.60

EQUIPEMENTS

Chauffage	PAC air/air type DRV, COP = 3.98, EER = 3.23 Panneaux rayonnant électriques (sèches serviettes SdB)
Ventilation	Ventilation double flux (échangeur 60%)
Eau chaude sanitaire	Eau chaude sanitaire solaire avec 11.28 m ² de capteurs et ballon de stockage solaire de 3000 litres en série avec un ballon de 1500 litres alimenté par appoint gaz propane. Le taux de couverture à la nuitée revu en fonction de la consommation réelle d'eau chaude sanitaire de l'ensemble des chambres de l'hôtel est de 25%
Eclairage	Puissance installée de 6 W/m ² (spot Led en TBT pour SdB, LBC, Néon)

